

DELIBERATION N° 81/149 : EXPOSITION RENOVATION VILLAGE/HONORAIRES EST-IMPACT

Monsieur REINSTADLER, Adjoint au Maire, informe l'Assemblée que, conformément à ce qui avait été décidé lors de la dernière réunion du Conseil Municipal du 15 Juillet 1981, une exposition relative à la rénovation de LUDRES-VILLAGE aura lieu courant Novembre 1981.

Cette exposition ayant pour but de sensibiliser la population et de recueillir ses avis sur le projet nécessite certains travaux préparatoires, en particulier tirages et impressions d'un montant de 5 000 F TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- précise que cette exposition a pour objectif premier de sensibiliser la population de LUDRES aux efforts de la Municipalité dans l'action qu'elle a entreprise visant à dynamiser le centre ville.
- accepte et retient la proposition du Cabinet EST-IMPACT concernant le montage de ladite exposition,
- s'engage à inscrire au budget supplémentaire 1981, la somme de 5 000 F T.T.C. destinée à régler les honoraires du Cabinet EST-IMPACT.